

REGLEMENT DU JEU CONCOURS PHOTOS AMATEURS 2022

A partir du 04 juillet 2022 jusqu'au 04 septembre 2022

Sur les réseaux [Instagram](#) et [Facebook](#)

« Votre été dans le Gard »

Article 1 : Organisateur

Gard Tourisme / Agence de Développement et de Réservation Touristiques (ADRT) du Gard – 13 rue Raymond Marc - BP 122 - 30010 Nîmes Cedex 4, organise un jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook

Article 2 : Conditions de participation et durée

Le présent règlement est ouvert, pour 1 jeu concours photos à partir du 04 juillet 2022 jusqu'au 04 septembre 2022 inclus, à toute personne ou groupe de personnes photographes amateurs, à l'exclusion des photographes professionnels et des salariés de Gard Tourisme. Toute participation d'un mineur implique l'accord préalable du/des détenteur(s) de l'autorité parentale. Le nombre de photos soumises par personne photographe amateur n'est pas limité. Aucune contrepartie financière, ni dépense sous quelque forme que ce soit, ne pourra être réclamée aux participants du fait de leur participation. Les données nominatives (nom, prénom, adresse) ne seront utilisées que pour les stricts besoins du jeu. Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, elles ne seront donc pas conservées à l'issue de la distribution des lots.

Article 3 : Modalités de participation

Pour participer au présent jeu concours photos amateurs, chaque participant doit se connecter au choix sur un des 2 médias sociaux Instagram ou Facebook de Gard Tourisme.

Le principe est le suivant :

1/ Sur Instagram Le participant s'abonne au compte @gardtourisme et partage la ou les plus belles photos de son été dans le Gard avec le #ConcoursPhotosLeGardLeSud2022

ou

Sur Facebook Le participant devient fan de la page @gardtourisme et envoie par message privé la ou les plus belles photos de son été dans le Gard en stipulant le #ConcoursPhotosLeGardLeSud2022

Toute photo non conforme aux dispositions du présent règlement ou manifestation frauduleuse ou comportant un caractère violent, sexuel ou discriminatoire... ne sera pas prise en considération.

2/ 20 photos seront sélectionnées par le jury à l'issue du jeu et publiées sur la page Facebook « Gard Tourisme » dès le 09 septembre 2022.

3/ Les photographes amateurs retenus grâce à leurs photos peuvent inviter leurs amis à aimer, partager ou commenter leur photo publiée afin de cumuler le plus grand nombre d'interactions (mentions « j'aime » + partages + commentaires) entre le 09 septembre 2022 (date de publication des 20 photos retenues) et le lundi 16 septembre 2022 à 12h (date de clôture des votes).

Ils tentent ainsi leur chance pour gagner le concours photos amateurs de l'été.

Les 10 photographies ayant remporté le plus grand succès **sur Facebook** (nombre d'interactions) remporteront l'un des 10 lots en jeu.

Tout achat de vues ou de likes ainsi que tout recours à de faux profils sur Facebook pour augmenter le nombre d'interactions est strictement interdit. En cas de non-respect la participation du photographe amateur sera supprimée.

Article 4 : Modification

Gard Tourisme se réserve la possibilité de prolonger, suspendre ou interrompre le présent jeu concours photos à tout moment et sans préavis, et ce en cas de force majeure ou d'événement particulier le justifiant.

Article 5 : Dotation du concours

Les dotations sont réparties comme suit :

1er lot : WEEK-END le Gard Côté PROVENCE, escapade à Villeneuve Lez Avignon (3 jours /2 nuit) pour 2 personnes comprenant : 2 nuitées en chambre double avec petit déjeuner à l'hôtel de L'Atelier.

Durant ces trois jours nous vous proposons de découvrir à votre rythme la merveilleuse cité de Villeneuve Lez Avignon. Et ses nombreuses pépites : La Chartreuse du Val de Bénédiction, fondée par le pape Innocent VI en 1356, l'un des plus vastes et remarquables monastères de l'ordre des chartreux. Le Fort Saint André, forteresse érigée par les rois de France au XIVe siècle. Les jardins de l'Abbaye Saint André, avec une succession d'ambiances à parcourir : toscane, provençale, romantique, minérale... le long d'une promenade où il fait bon se ressourcer. Vue panoramique sur Avignon et son Palais. Le Musée Pierre-De-Luxembourg, installé dans un magnifique hôtel particulier il abrite le chef d'œuvre d'Enguerrand Quarton : Le Couronnement de la Vierge (1453), La Tour Philippe Le Bel, seul vestige d'une forteresse construite au XIIIe siècle sur ordre du Roi de France, Philippe IV le Bel. Un dîner spectacle/cabaret : plongez-vous dans l'univers du Music-Hall, pour un moment inoubliable. (valeur 460€) Validité : jusqu'au 30 juin 2023

2ème lot : WEEK-END au cœur de NIMES, la Rome française. Le séjour comprend : 2 nuitées en chambre double avec petit déjeuner, la visite des monuments ,1 déjeuner et 1 dîner (hors boisson), la taxe de séjour.

Lors de ce séjour nous vous proposons une rencontre fabuleuse avec les trésors de la cité romaine. **Les Arènes** : Construit à la fin du 1^{er} siècle après J.C, l'amphithéâtre de Nîmes compte parmi les plus grands de la Gaule romaine. A l'intérieur, plus de 20000 spectateurs pouvaient assister aux combats de gladiateurs. **La Maison Carrée** : Construit au début de notre ère, vers l'an V avant J.C, ce temple dédié à Caïus et Lucius César, porte depuis le XVIe siècle le nom Maison Carrée. Parfaitement conservée, la Maison Carrée séduit par l'harmonie de ses proportions, l'élégance de ses colonnes élancées aux chapiteaux corinthiens et à la finesse de son décor architectural. **Les Jardins de la Fontaine** : Classés Monument Historique. Jardin public créé au XVIIIe siècle sur l'emplacement d'un sanctuaire antique, qui se compose de deux espaces paysagers distincts : un jardin classique et un jardin romantique sur le Mont Cavalier, aménagé au XIXe siècle. **Des monuments romains**, Temple de Diane, bassin de la Source - et un mobilier de grande qualité donnent au jardin son caractère historique. **Le musée de la Romanité**, découvrez, dès l'entrée du musée, au centre de l'atrium, le fronton antique qui ornait l'entrée du sanctuaire de la source, à l'origine de la ville... Une projection monumentale redonne vie à ses vestiges et vous entraîne dans un incroyable voyage au cœur de la romanité, il y a près de 2000 ans. (Valeur 372€) Validité : jusqu'au 30 juin 2023

3ème lot : 1 bon cadeau d'une valeur de 150€ à valoir sur toute réservation d'hébergements **Clévacances** avant le 31/10/2023. Méditerranée, Camargue, Provence, Nîmes Pont du Gard ou Cévennes : choisissez votre destination coup de cœur !

4ème lot : Seaquarium du Grau du Roi Port Camargue : visite Pack famille (2 adultes et 2 enfants > 5 à 15 ans inclus) (valeur 49,50€)

N°1 du requin en France depuis 30 ans ! Le Seaquarium, en petite Camargue, vous plonge au cœur d'un monde fascinant avec plus de 2400 m2 consacrés à la découverte de la vie marine. Espace Méditerranée, Espace tropical, MuséoTortue, Pôle des Mammifères marins, Imaginarium, Requinarium... Une visite tout en détente et en émerveillements, à partager en famille pour un maximum de plaisir !

5ème lot : 4 billets d'entrée adultes (gratuit pour les -18 ans et les étudiants) pour **le site du Pont du Gard** + accès parking pour 2 voitures (valeur 44€). Plongez au cœur de la romanité et découvrez toute l'histoire de l'aqueduc de Nîmes et du Pont du Gard à travers la visite des espaces de découverte situés en rive gauche. Un des plus grands centres d'interprétation du génie romain en France vous ouvre les portes de son musée de 2500 m2, de l'espace Ludo pour les enfants de 5 à 12 ans, et son cinéma avec la projection d'un film de 15 minutes sur l'histoire du monument. Parking à régler sur place.

6ème lot : Bamboueraie d'Anduze : Carte cadeau famille 2022 - 2 adultes et 2 enfants (4 à 13 ans inclus), (valeur 42,50€). Vivez un voyage inattendu en plein cœur des Cévennes gardoises ! Classée parmi les plus beaux jardins de France, la Bamboueraie en Cévennes vous offre une expérience unique de complicité avec la nature. Ce jardin botanique d'exception dévoile plus de 1000 variétés de bambous, arbres et plantes remarquables, faisant de la Bamboueraie un lieu exclusif en Europe.

7ème lot : Grotte de la Salamandre : 1 pass famille pour 2 adultes et 2 enfants (6 à 14 ans inclus), (valeur 40€). Une aventure souterraine au cœur du royaume des Géants de Cristal ! Une passionnante promenade guidée au beau milieu des Géants de Cristal et stalagmites titanesques mises en couleurs et en sons.

8ème lot : Villeneuve-lez-Avignon : billets groupés **5 monuments de Villeneuve lez Avignon** pour 2 personnes (jardins et expo de l'abbaye + Fort Saint-André + La Chartreuse + Tour Philippe-le-Bel + Musée Pierre-de-Luxembourg) : (valeur 34€)

La cité des cardinaux ! Avec ses 5 monuments remarquables, ses trésors d'art, son cadre privilégié entre les collines et le Rhône, son ambiance provençale et son emplacement aux confins du Languedoc, Villeneuve lez Avignon est un lieu unique, comme c'était déjà le cas aux temps de Papes.

9ème lot : 4 billets d'entrées pour la visite du site **Tour et remparts d'Aigues-Mortes** (valeur 32€). Gratuit pour les 18 à 25 ans ressortissants et/ou résidents de l'U.E. À l'assaut du donjon de Saint Louis, venez flâner sur les fortifications médiévales ! L'enceinte fortifiée d'Aigues-Mortes, construite au 13ème siècle sur l'initiative de Saint-Louis, longue de 1634 mètres de remparts entourant la ville, flanqués de 20 tours et d'un des donjons les plus majestueux de l'architecture du Moyen-Âge : la Tour de Constance, lieu tristement célèbre pour avoir servi de prison aux Protestantes cévenoles à partir de 1685.

10ème lot : Panier gourmand produits du terroir !

NB : Ce concours n'est pas ouvert aux professionnels de la photographie ;-)

En cas de force majeure, ou d'évènement particulier, Gard Tourisme se réserve la possibilité de remplacer les lots gagnés par des lots de nature et de valeur équivalente.

Les lots seront acceptés tels qu'ils sont annoncés. Aucun échange contre tout autre lot, pour quelque motif que ce soit, ne pourra être demandé à Gard Tourisme.

Aucune contrepartie financière ou équivalent financier du lot ne pourra être sollicité, même d'une valeur inférieure à la valeur indicative du lot mentionnée à l'article 5 du présent règlement.

Article 6 : Désignation des gagnants

20 photos seront sélectionnées par un jury à l'issue du jeu concours photos (à partir du 09 septembre 2022) afin d'être publiées sur la page Facebook Gard Tourisme dès le 09 septembre 2022.

Les photos pourront être « aimées », commentées et partagées sur la page Facebook de Gard Tourisme jusqu'au lundi 16 septembre 2022 à 12h00, heure à laquelle sera comptabilisé le nombre d'interactions obtenues pour chaque photo : seront pris en considération les « mentions j'aime », les « partages » et les « commentaires ».

Les gagnants seront désignés en fonction du plus grand nombre d'interactions (« mentions j'aime » + « partages » + « commentaires ») recueillies sur leur propre photo.

Les 10 photographes amateurs ayant récolté le plus d'interactions pour leurs images se verront attribuer proportionnellement au nombre obtenu les 10 premiers lots.

Article 7 : Attribution des lots

Les gagnants seront informés par mail, courrier ou téléphone de leurs gains et des modalités de leur récupération à partir du mardi 19 septembre 2022.

Article 8 : Acceptation du règlement

La participation au présent jeu concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Tout litige concernant son interprétation sera tranché de manière souveraine par Gard Tourisme.

Article 9 : Informatique et libertés

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, toute personne participant au présent jeu concours photo bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations personnelles la concernant.

Ces droits peuvent être exercés sur simple demande écrite adressée à :

Gard Tourisme / Agence de Développement et de Réservation Touristiques (ADRT) du Gard – 13 rue Raymond Marc - BP 122 - 30010 Nîmes Cedex 4

Article 10 : Responsabilité

L'organisateur se réserve la possibilité, si les circonstances le justifient, d'annuler, de reporter, ou d'écourter le jeu, ou encore, de remplacer un lot par un autre lot de valeur équivalente, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

Article 11 : Dépôt du règlement

Le présent règlement est consultable en intégralité sur le site Gard Tourisme à l'adresse suivante :

<http://www.tourismegard.com/accueil/outils/pratique/jeu-concours-photos-amateurs-gard-tourisme>

Article 12 : Réclamations

Toute réclamation éventuelle devra être formulée par courrier recommandé avec accusé de réception dans les 15 jours suivant la publication des résultats à l'attention de l'organisateur du jeu concours photos amateurs dont les coordonnées figurent à l'article 1 du présent règlement. Ce courrier devra indiquer la date précise de participation au jeu, les coordonnées complètes du joueur et le motif exact de la contestation. Aucune contestation ne sera prise en compte passé ce délai.